

DOSSIER DE PRESSE

Famille à la masse **Construire sa famille quel chantier!**

Conférence gesticulée
de et par Isabelle Pénin
Question de Famille





Sommaire

1. Que propose cette intervention ?
2. Enjeu sociétal – Pourquoi agir maintenant ?
3. La conférence – Une réponse innovante
4. Question de Famille – Cabinet & offre globale
5. Portrait – Isabelle Pénin
6. Ils nous ont fait confiance – Références & impact
7. Offres & modalités pratiques
8. Kit presse & communication
9. Annexe 1 : Fiche technique
10. Annexe 2 : Conditions générales de vente et d'utilisation
11. Contacts

Ce dossier s'adresse aux structures qui souhaitent programmer la conférence et aux médias qui souhaitent la relayer. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour comprendre le projet, le contexte d'intervention et communiquer efficacement auprès de vos publics.



1. QUE PROPOSE CETTE INTERVENTION ?

"Famille à la masse"

Une conférence gesticulée pour transformer les conflits familiaux en opportunité de mieux comprendre l'autre.

Séparations, successions, conflits intergénérationnels : rares sont les Français qui traverseront leur vie sans connaître au moins un conflit familial majeur. Or ces conflits ont un impact sur la santé mentale bien plus important que les conflits professionnels, précisément parce qu'ils ébranlent notre identité fondamentale de père, de mère, de fils, de fille, de frère ou de sœur.

Isabelle Pénin, médiatrice familiale formée à la gestion des hauts conflits, propose une approche inédite du conflit familial, souvent perçu dans notre société comme un incendie à éteindre au plus vite, un désaccord qu'il faudrait faire taire.

Entre humour et anecdotes, elle explore ce qui fait de nous une famille, cette construction qui requiert tant de temps et d'énergie. Elle interroge comment ce qui a mis des années à se bâtir peut brutalement se fissurer. Et surtout, elle invite à un pas de côté : regarder le conflit autrement, lui offrir la possibilité d'être un espace de rencontre plutôt que de rupture.

L'objectif : proposer une autre lecture de ces situations familiales délicates pour prévenir le passage à la violence et son impact sur la santé mentale.

"Des fondations au toit sur la tête, il faut des années pour construire sa famille. Souhaitons nous réellement tout démolir au premier coup de marteau mal placé? Il y a peut-être des rénovations à envisager avant la destruction totale."

Isabelle Pénin

Format : Conférence gesticulée – 1h30

Publics : Grand public adulte, professionnels (médiation, social, santé, justice, éducation).

Thématiques : Construction familiale, Conflit familial, parentalité, place dans la famille

Tarif : Les tarifs sont communiqués sur demande en fonction de la formule choisie..

2. Enjeu Sociétal : Pourquoi agir maintenant?

Le conflit familial, une souffrance ignorée

Une grande partie des conflits familiaux non judiciairisés reste invisible : séparations, successions, fratries et situations d'aidance se vivent en silence, sans espace neutre pour les accueillir, et finissent par user profondément les liens.

- Au moins 200 000 séparations de couple annuelles sont conflictuelles et nécessitent l'intervention d'un tiers.
- 1 succession sur 5 se termine en litige.
- Plus d'un aidant familial sur deux évolue dans des tensions avec sa fratrie autour des décisions à prendre pour un parent âgé.
- À peine 30 000 médiations familiales sont réalisées chaque année, tous conflits familiaux confondus.

Ces conflits ne sont ni marginaux ni anodins : ils marquent la vie quotidienne de millions de familles et entraînent épuisement, anxiété, dépression, isolement et ruptures durables.

S'ils restent si souvent tus, c'est moins par honte que sous l'effet d'une culture du positif obligatoire, qui pousse à étouffer plutôt qu'à comprendre. À cela s'ajoute un désintérêt social pour les conflits familiaux, souvent réduits à des "problèmes à fuir", valorisant la coupure nette comme hygiène relationnelle.

Ce climat produit un isolement massif : la sensation qu'aucune oreille neutre n'existe et que le conflit familial n'est pas un sujet légitime à traiter. Il devient délégitimé, quasiment absent de l'espace public, sauf lorsqu'il bascule dans la violence.

Pourtant, la médiation familiale, entre autre possibilité, existe depuis plus de trente ans. Elle ouvre un espace pour revisiter le conflit, le rendre intelligible, restaurer une capacité de dialogue, une solution précieuse, mais dramatiquement sous-utilisée au regard de l'ampleur réelle des tensions vécues dans les familles.

Il est temps de revaloriser le traitement du conflit comme une compétence fondamentale, de le reconnaître comme réalité humaine et d'agir en amont, avant que les souffrances psychiques, les ruptures définitives ou les procédures lourdes ne deviennent la seule issue.



"Lorsque le conflit bascule dans la violence , intrafamiliale, post-séparation ou contre soi, on traite la crise, jamais la dynamique relationnelle qui l'a rendue possible."

Isabelle Pénin

3. La Conférence gesticulée Une réponse innovante



Famille à la masse

Construire sa famille, quel chantier!

Une mise en perspective par l'humour et la métaphore

Cette conférence gesticulée s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent comprendre ce que l'on nomme une famille et mieux saisir comment les dynamiques relationnelles, se transforment lorsque l'équilibre familial se fragilise.

Trois axes structurent le propos :

- **L'évolution du faire-famille** : La famille comme organisme évolutif, un espace où se lisent les grandes transformations sociales mais aussi les enjeux interpersonnels
- **La systémie familiale et la discorde** : Loin d'être un accident, la discorde fait émerger le cœur battant du système familial. L'occasion de comprendre comment les tensions naissent, circulent et se transforment.
- **La famille comme observatoire et laboratoire** : la famille n'est pas seulement un lieu privé, c'est un prisme pour comprendre nos manières de vivre ensemble.

Pourquoi le format "conférence gesticulée" ?

La conférence gesticulée est un format hybride né de l'éducation populaire qui conjugue:

- Savoirs théoriques (concepts professionnels, recherches)
- Savoirs d'expérience (vécu personnel, témoignages)
- Incarnation scénique (humour, auto-dérision, improvisations cadrées)

Ce format permet de :

- Parler vrai sans alourdir : aborder des sujets graves avec légèreté
- Toucher large : grand public adulte, professionnels.
- Ouvrir la réflexion sans moraliser : chacun se reconnaît sans se sentir jugé
- Créer du lien : la lumière reste en salle, le public est présent, les réactions nourrissent le propos.

La dimension scénique

- Humour sans cynisme : rire de soi, pas des autres
- Auto-dérision : Isabelle Pénin partage ses propres erreurs, doutes, apprentissages
- Métaphores et anecdotes issues des travaux de rénovation
- Improvisations cadrées : selon les réactions du public
- Récit vivant : pas un texte figé, une parole incarnée

Ce que la conférence propose

- ✓ Un espace de respiration et de réflexion
- ✓ Des clés de compréhension sur les enjeux familiaux
- ✓ Une reconnaissance de la complexité (pas de solutions miracles)
- ✓ Un rappel : gérer les conflits plutôt que de les étouffer
- ✓ Une invitation à demander l'aide d'un tiers quand c'est nécessaire



4. Question de Famille : Un Cabinet & une offre globale

Question de Famille est un cabinet de médiation et d'accompagnement des familles en coparentalité post-séparation, fondé par Isabelle Pénin en 2017 en France et en 2024 au Québec sous le nom « Esprit de Famille ». Il propose diverses interventions complémentaires :

- Médiation successorale pour lever les non-dits et solder les conflits larvés
- Médiation post-séparation pour établir des accords entre parents.
- Médiation sécurisée parent/enfant pour les jeunes de 12 à 18 ans.
- Coaching coparental pour faciliter la communication entre parents.
- Accompagnement des enfants de parents séparés pour les aider à s'adapter à leur nouvelle réalité familiale.

Les conférences gesticulées sensibilisent le grand public et les professionnels sur les cycles familiaux à risque de rupture, abordant des sujets comme la naissance, l'adolescence, la séparation et le soutien aux proches.

En ce qui concerne la formation professionnelle :

- Organisation de journées thématiques pour les intervenants sociaux et professionnels de divers secteurs, axées sur la parentalité et la coparentalité.
- Ateliers sur la gestion de conflit, la communication intra-familiale, la coparentalité...

Une approche singulière

L'approche de Question de Famille repose sur :

- Créativité : formats innovants (conférences gesticulées, ateliers ludiques)
- Humour bienveillant : aborder les sujets graves avec légèreté
- Exigence méthodologique : s'appuyer sur les recherches et les pratiques éprouvées
- Non-jugement : reconnaître la complexité sans moraliser



Comment la conférence s'inscrit dans l'offre globale ?

La conférence gesticulée "Famille à la Masse" est souvent une porte d'entrée vers d'autres accompagnements :

- Sensibilisation large via la conférence (parents, professionnels, institutions)
- Prise de conscience des mécanismes du conflit
- Orientation vers les ressources locales (médiation, coaching, ateliers)

"La conférence n'est pas une fin en soi. C'est souvent le premier pas qui permet aux familles de se dire : 'Tiens, peut-être que je pourrais demander de l'aide' ou 'Peut-être que je ne suis pas seul-e dans cette galère'."

Isabelle Pénin

Médiatrice familiale diplômée d'État, coach coparentale, conférencière gesticulante et formatrice, **Isabelle Pénin** accompagne depuis plus de dix ans les familles confrontées aux conflits et risques de ruptures du lien.

Sous le nom **Question de Famille** en France et Esprit de Famille au Québec, elle intervient auprès de parents, de professionnels et d'institutions.

"J'aime aborder les sujets graves avec le sourire : c'est souvent le meilleur moyen d'ouvrir la réflexion sans faire fuir ceux qui en ont le plus besoin. L'humour n'est pas une fuite, c'est une porte d'entrée."

Isabelle Pénin



5. Portrait – Isabelle Pénin

"Après vingt ans dans le travail social auprès des jeunes et des adultes, j'ai choisi de compléter ce parcours par un diplôme d'État en médiation familiale.

De fil en aiguille, j'ai affiné une expertise sur les dynamiques du conflit qu'il soit léger ou sévère.

Lorsque j'ai vécu au Québec, j'ai complété ma formation sur la détection des risques de violence, tout en continuant à côtoyer sur le terrain des parents, des enfants et des professionnels.

Mes années de pratique en médiation et en coaching coparental m'ont permis de repérer les mécanismes qui transforment un désaccord profond en conflit ou par escalade en violence. C'est cette connaissance intime, vivante et parfois un peu piquante des réalités familiales qui nourrit mes conférences gesticulées.

Je reste convaincue qu'une approche incarnée, sincère et un brin espiègle vaut mieux qu'une posture grave et compassée : c'est souvent là que la rencontre a lieu."

Une intervenante reconnue

Isabelle Pénin intervient régulièrement auprès :

- De structures associatives (REAAP, centres sociaux, UDAF)
- De collectivités territoriales (départements, communes ou communautés de communes)
- D'institutions (justice, santé, social, éducation)
- De groupes de parents (séparés, en recomposition, en questionnement)
- De professionnels (médiateurs, travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues, avocats)

Son rayonnement s'étend en France et au Québec, où elle anime régulièrement conférences, ateliers et formations.

Engagements professionnels

- Membre de l'AIFI (Association International Francophone des Intervenant auprès des familles séparées) dont elle coordonne le bulletin de liaison.
- Membre de l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale)

6. Ils nous ont fait confiance : Références & impact

Structures & institutions

Question de Famille est intervenu auprès de nombreuses structures, notamment :

- **Centres sociaux, MJC et maisons des familles** : Quimper, Saint Nazaire, Tours, Uzes...
- **CAF** (Caisses d'allocations familiales) et REAAP: 66, 04, 05, 56, 38, 85, 41, 26
- **UDAF** (Union départemental des Familles) 53, 15, 16, 56, 03
- **Collectivités territoriales** : Mairie de Saint Nazaire, Carquefou, Annemasse, Auray, Auxerre, Rennes...
- **Structures associatives** : Ecole des Parents et des Educateurs, Ligue française pour la Santé mentale Paris, Association pour le Médiation Familiale, Centre d'accès aux droits, Mutualité française, FCPE.

«On organise une conférence sur la parentalité chaque année, et honnêtement, celle d'Isabelle Pénin a été notre meilleure surprise. Son contenu est solide, mais présenté avec tellement d'humour et de simplicité qu'on apprend sans jamais décrocher. Les parents comme les pros se sont vraiment mis à réfléchir autrement. C'est rare d'avoir un format aussi accessible et aussi profond à la fois.»

**Jean-François coordinateur Mairie
Chateau Arnoux**

*«Sur notre commune les situations familiales sont très diverses, et ce n'est jamais simple de trouver une conférence qui parle autant aux jeunes parents qu'aux parents d'ados ou même aux grands-parents. Avec "**Famille à la Masse**" ça a marché tout de suite. Les gens se sont vraiment retrouvés dans ce qu'Isabelle Pénin propose et en plus c'est un bon moment. Ça a permis à tout le monde de réfléchir ensemble à ce que signifie "faire famille" aujourd'hui, sans que personne ne se sente mis de côté.»*

**Jérôme Maire de Saint Aubin du
Cormier**

«Habituellement, on enchaîne nos conférences avec un simple temps de questions-réponses. Mais quand Isabelle nous a proposé un moment de convivialité, on a tenté... et on a bien fait. Les spectateurs se sont mis à discuter spontanément entre eux, avec les services de médiation présents et les échanges se sont faits naturellement. On a vu des conversations se créer qu'on n'aurait jamais eues dans un format classique. Ça a vraiment donné une autre couleur à la soirée et posé de nouvelles bases de travail pour la suite.»

**Emmanuelle Coordinatrice de service de
médiation - Lorient**



7. Offres et Modalités pratiques

Formules d'intervention

Question de Famille propose plusieurs formules adaptables selon vos besoins et vos publics.

Formule 1 : Conférence seule

Durée : 1h30

Public : Tout public adulte (parents, professionnels, grand public)

Contenu : Conférence gesticulée complète + Temps d'échange informel possible après (15 à 45 min)

Idéale pour : Sensibilisation large, événement grand public, soirée thématique

Formule 2 : Conférence + temps d'échange animé

Durée : 2h30

Public : Tout public adulte

Contenu : Conférence gesticulée (1h30) + Débat mouvant pour amener le public à prendre la parole sur le sujet + temps de convivialité

Idéale pour : Favoriser l'expression, approfondir certains points, créer du lien entre participants

Formule 3 : Conférence + atelier pratique

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées

Public : Parents OU professionnels (groupes séparés)

Contenu : Conférence gesticulée (1h30) + Atelier pratique (2h30 à 3h) : outils concrets, mises en situation, échanges de pratiques

Idéale pour : Aller au-delà de la sensibilisation, outiller concrètement, créer une dynamique de groupe

Formule 4 : Parcours complet sur mesure

Durée : À définir selon besoins

Public : Institution, collectivité, réseau de professionnels

Contenu : Conférence gesticulée grand public + Formation, Atelier, Intervention complémentaire...

Idéale pour : Structures souhaitant développer une réflexion sur "Faire Famille" aujourd'hui.

Configuration : Espace scénique et public en gradin ou en conférence - Salle avec table et chaise + paperboard pour les ateliers et formations

Besoins techniques : se référer à la fiche technique pour les besoins son, lumière et accessoires

Délai de réservation : Idéalement : 8 à 12 mois à l'avance - Minimum : 2 mois (selon disponibilités)

Zone d'intervention : France entière - Québec - Autres régions francophones : nous consulter

Ce qui est inclus

- La conférence en présentiel + l'atelier ou la formation (selon formule choisie)
- Le kit média complet (visuels, textes de présentation, supports de communications officiels)
- La mise à disposition de ressources post-intervention (selon formule)
- Un temps de préparation avec l'organisateur (cadrage des attentes, adaptation au contexte local)

Ce que vous devez prévoir

- La salle en bon état de fonctionnement avec une loge
- Le repas avec la conférencière avant ou après la prestation selon l'heure
- La technique (micro serre tête ou cravate, éclairage, sonorisation, quelques éléments de décor selon fiche technique)
- La diffusion des supports de communication fournis bien en amont, sur différents réseaux et de façon répétée.

Timeline :



8. Kit Presse et communication

Informations essentielles

Titre de la conférence :

"Famille à la Masse" – Construire sa famille, quel chantier!

Auteure & interprète : Isabelle Pénin

Structure : Question de Famille

Expertise : Médiation familiale & coaching coparental

Format : Conférence gesticulée

Durée : 1h30

Public : Parents, professionnels, grand public adulte

Mentions à respecter

Cette conférence gesticulée est une création originale protégée. Merci de respecter systématiquement :

Le titre exact : "Famille à la Masse"

Le nom de l'auteur : Isabelle Pénin avec la mention "De et par" ou « auteure et interprète »

Le format précis : Selon le choix de l'organisateur : Conférence gesticulée – Conférence/Spectacle ou Conférencière

La structure : Question de Famille



Formulation minimale recommandée :

"Famille à la Masse", conférence gesticulée de et par Isabelle Pénin (Question de Famille)

Textes prêts à l'emploi :

• **Version Ultra courte (réseaux sociaux, brèves)**

Dans Famille à la Masse, Isabelle Pénin revisite nos façons de "faire famille" et met en lumière ce qui se joue quand l'équilibre vacille. Une conférence vivante qui mêle humour, expérience et analyse pour éclairer le quotidien des familles.

• **Version courte (agenda, flyer, annonce - 100 mots)**

Famille à la Masse est une conférence gesticulée où Isabelle Pénin, médiatrice familiale revisite, avec humour et finesse, nos manières de "faire famille". À travers des récits incarnés et des éclairages venus du droit, de la psychologie et de la sociologie, elle explore ce qui relie, ce qui fragilise et ce qui transforme nos dynamiques familiales. Un temps pour comprendre autrement les liens, les rôles et l'équilibre du système quand celui-ci se dérègle. Une conférence vivante, accessible et profondément éclairante pour tous ceux qui souhaitent réfléchir à la famille d'aujourd'hui.

Durée : 1h30 • Public : Parents, professionnels, grand public adulte

• **Version longue (article, programme - 200 mots)**

Dans Famille à la Masse, Isabelle Pénin propose une traversée vivante et accessible de ce que signifie "faire famille" aujourd'hui. En mêlant humour, et regards croisés issus du droit, de la psychologie ou de la sociologie elle interroge la manière dont nos familles se fabriquent, se transforment et se dérèglent.

La conférence questionne aussi notre rapport collectif au conflit. Dans une société qui érige l'harmonie en idéal, le désaccord est vite perçu comme une faute ou un risque. Cette vision empêche de voir que le conflit peut devenir un espace de clarification et de compréhension profonde. Isabelle montre comment ce réflexe culturel pèse sur les familles et rend ces tensions difficilement exprimables, alors qu'elles peuvent, bien accompagnées, devenir un levier d'ajustement relationnel.

Tout en complicité avec le public, Isabelle ouvre un espace où l'on peut réfléchir sans se sentir exposé, rire sans esquiver, et reconnaître que la famille n'est ni un cocon figé ni un champ de bataille, mais un terrain d'apprentissage continu où chacun fait de son mieux.

L'objectif : offrir un pas de côté pour mieux comprendre les dynamiques familiales, légitimer les tensions quand elles surgissent et encourager une manière plus lucide et plus constructive d'habiter nos liens.

Angles possibles de présentation

- Sociologie de la Famille: « Comment nos façons de faire famille disent l'évolution de notre société »
- Innovation sociale : "Une conférence gesticulée pour décoder les dynamiques familiales autrement "
- Portrait : "Isabelle Pénin, une médiatrice familiale qui rénove nos idées reçues sur la famille"
- Témoignages : "Ce que les familles disent quand on leur donne un espace pour parler du conflit "
- Local : "À [ville], une soirée pour penser la famille d'aujourd'hui avec humour et lucidité "

Visuels officiels

Visuels à utiliser exclusivement :

- Affiche officielle de la conférence
- Visuel de la conférence
- Photo portrait professionnelle Isabelle Pénin
- Logo Question de Famille

L'utilisation de visuels génériques ou de montages non autorisés n'est pas permise.

Crédit photo obligatoire :

© Isabelle Pénin / Question de Famille

Photos haute définition disponibles sur demande

Visuel de la conférence



Logo
Question de Famille



Photo Isabelle Pénin

FICHE TECHNIQUE

CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE JEU

 Un espace "loge" (hors toilettes) pour me changer me concentrer et y laisser mes affaires personnelles. (Une vraie loge n'est pas nécessaire, une pièce fermée proche de la scène et mise à disposition suffit)

 Repas partagé avec le/les organisateurs : c'est un temps important dans la démarche de conférence gesticulée et conférencène

- avant le spectacle si l'intervention se déroule après 20h ou avant 15h
- après le spectacle pour les interventions débutant entre 16h et 19h.

Repas s'entend hors sandwiches et salades industrielles.

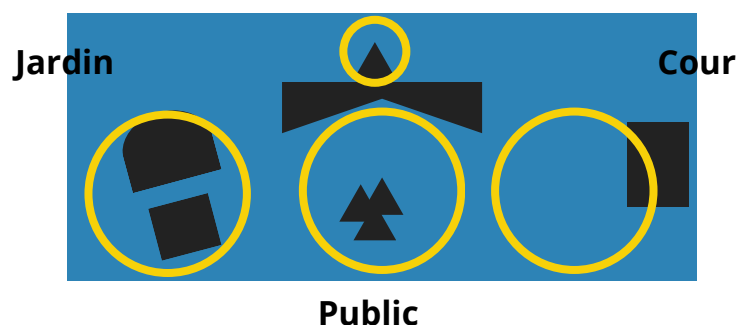
 Temps de conférence entre 1h20 et 1h40 selon la participation du public.

 Temps de partage informel avec le public et relais vers les acteurs locaux (pensez à prévoir un espace et éventuellement une collation pour faciliter les échanges) : maximum 45mn - Il n'y aura pas de question du public ni de débat à l'issue de la prestation.

BESOINS TECHNIQUES

La conférence gesticulée se veut tout terrain, cependant elle se présente sous la forme d'un spectacle. Il est donc essentiel que les conditions techniques, les éléments de décor et les accessoires (peu nombreux) soient mis à disposition afin de mettre le spectateur dans le bon état d'esprit.

- Micro-cravate ou micro serre-tête relié à une sonorisation adaptée à la salle. (Impératif quelque soit la salle.)
- 1 fauteuil (type conférence) et une table basse
- 1 paravent opaque (ou pendillons ou grilles recouverts d'un tissu) faisant au moins 1,8m de haut et 1,5m de large
- 1 chaise
- 1 table
- 3 chaises empilables
- Éclairage : Pour les espaces équipés cf le plan ci dessous
- Pour les espaces non équipés, pensez que l'espace scénique doit être spécifiquement éclairé. Idéalement il s'éclaire distinctement de la salle
- Les éclairages de face ne doivent pas aveugler la conférencière qui doit voir correctement le public.
- Éclairage tamisé pour la salle
- Une masse à long manche (telle que sur la photo) et une caisse à outils (n'importe quel modèle)





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION



Dans le cadre des conditions générales de vente et d'utilisation ci-dessous, l'intervenante Isabelle Pénin est représentée par l'association PAREN'TYPIKS qui sera dénommée LE PRESTATAIRE et le client sera dénommé L'ORGANISATEUR.

La signature du contrat vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV-CGU, annexées et remises à l'Organisateur.

Informations importantes

Merci de votre intérêt pour une Conférence gesticulée ou une Conférencscène. Paren'Typiks est une structure associative regroupant des intervenants expérimentés. Leur démarche est participative, aussi bien sur le fond que sur l'organisation. C'est pourquoi vous, Organisateurs, êtes aussi acteurs de l'évènement.

Ces CGV/CGU, que nous avons voulu aussi claires que possible, rappellent les conditions essentielles de notre collaboration : respect du cadre professionnel, droits d'auteur, droit à l'image, conditions matérielles et engagement mutuel.

I Préparation administrative et communication de l'évènement

Lors de la préparation de votre projet de faire venir notre intervenante, plusieurs étapes seront observées afin de s'assurer que tout est en ordre et se libérer le plus possible des ajustements de dernière minute. Vous trouverez l'ensemble des étapes et les documents contractuels dans le mini site dont le lien vous sera adressé.

LE PRESTATAIRE se chargera de l'envoi, simultanément au contrat, des supports de communication et le cas échéant des pièces nécessaires à la création d'un compte Tiers.

A savoir en amont :

Les supports de communication sont fournis par le PRESTATAIRE, quel que soit votre fonctionnement habituel. Ils intègrent les éléments factuels de votre évènement (date, lieu, logos, etc.) à partir de la fiche navette que vous aurez remplie, et sont présentés dans un visuel officiel non modifiable.

Ils ne font pas l'objet de validation ni d'adaptation par l'ORGANISATEUR. Les collectivités et autres structures utilisatrices s'engagent à les diffuser tels quels.

Ce service, proposé sans surcoût, garantit la cohérence de notre communication.

Dans le cadre d'évènements thématiques (semaine ou journée dédiée), ces supports peuvent être utilisés en complément de votre communication après validation écrite de la PRESTATAIRE.

Pour les dossiers de presse, les annonces, et autres communications hors des supports, L'ORGANISATEUR se référera aux documents fournis dans le dossier de présentation. Il veillera à toujours respecter Le Titre et le sous-titre ainsi que la mention « De et Par Isabelle Pénin » qui est obligatoire dans toute communication. La dénomination de l'intervention peut être : « Conférence gesticulée » – « Conférence-spectacle » « Spectacle gesticulé » ou « Conférencscène ». Toute dénomination autre que celles mentionnées ci-dessus pourrait constituer une atteinte au droit moral de l'autrice et devra faire l'objet d'un accord écrit préalable.

II –Mise à disposition de la salle

La salle recevant le spectacle devra être mise à disposition du PRESTATAIRE minimum 1h30 avant le début de la représentation. Le matériel mis à disposition indiqué dans la fiche technique et dans les conditions particulières seront sur place. L'intervenante procédera le moins possible à du port de charges.

A savoir en amont :

Une sonorisation et un micro sont impérativement à prévoir quelque soit la configuration de la salle. Il s'agit d'un micro serre-tête ou cravate sans fil qui est à la charge de l'ORGANISATEUR. Il est le garant que le public puisse entendre correctement le PRESTATAIRE sans que ce dernier n'ait besoin de forcer sa voix.

Les coordonnées de l'intervenante pourront être données par l'ORGANISATEUR à tout régisseur de salle souhaitant échanger des modalités techniques en vue de l'intervention.

Un temps d'environ 30min sera accordé à l'intervenante à l'issue de la soirée (une fois l'intervention et les échanges avec le public, terminés) afin de ranger son matériel personnel avec l'aide des Organismateurs.

L'ORGANISATEUR fournira le lieu de la prestation en ordre de marche. Il assurera le service général du lieu: Location, accueil, sécurité. En qualité d'employeur, il assurera les rémunérations, charges sociales et fiscales, de tout personnel qu'il jugera nécessaire lors de la prestation.

III-Conditions d'accueil

L'ORGANISATEUR prévoira un espace, faisant office de loge à proximité de la scène afin que l'intervenante puisse se changer, se préparer et se concentrer à l'écart du public et déposer ses affaires personnelle en toute sécurité. Cet espace ne sera pas les toilettes.

L'ORGANISATEUR prend en charge un repas complet (hors sandwich ou salade industrielle), idéalement partagé avec l'équipe, pour favoriser l'échange sur les enjeux locaux. Ce moment de convivialité nourrit aussi la qualité de l'intervention.

Selon les modalités de déplacement envisagées et afin de ne pas alourdir inutilement la facturation des frais annexes, l'ORGANISATEUR pourra se charger des déplacements de l'intervenante entre le lieu de la représentation, son lieu d'hébergement, et son lieu de départ de transport (gare-aéroport). S'il n'est pas en capacité de permettre ces déplacements, une voiture de location peut être nécessaire, afin que LE PRESTATAIRE n'allonge pas inutilement ses temps de déplacement. Ce véhicule sera alors facturé en frais supplémentaire au forfait de déplacement.

IV - Engagements contractuels et réglementaires

-Réglementation droits à l'image-Droits d'auteur- Communication

En dehors des émissions d'information radiophoniques ou télévisées d'une durée de 3 minutes au plus, tout enregistrement ou diffusion, même partiel, des représentations, objet du présent contrat, nécessitera un accord préalable particulier. LE PRESTATAIRE sera, de fait, propriétaire des prises de vues ou de son qui lui seront remises à l'issue de la prestation.

Sauf précision aux conditions particulières, il n'y a pas lieu, en ce qui concerne la prestation de régler de droits SACEM. Si l'ORGANISATEUR souhaite diffuser de la musique avant ou après l'intervention, il assumera, en son nom, les droits liés à cette opération.

Les photos officielles de chaque conférence appartiennent en propriété à l'intervenante, à ce titre, le PRESTATAIRE en délivre la jouissance à l'ORGANISATEUR uniquement dans le cadre de sa communication autour de l'évènement. Elles sont les seules photos à utiliser dans la communication de l'évènement.

- Conditions d'annulation

LE PRESTATAIRE se réserve le droit de refuser de jouer si les présentes conditions ne sont pas respectées. Elles encadrent ses conditions de travail mais surtout permettent de garantir un évènement le plus qualitatif possible. Si ce cas de figure devait se présenter, Le PRESTATAIRE facturera l'ensemble de la prestation conformément au contrat. Toutes modifications des CGV CGU, de façon très marginale, feront l'objet d'un échange par mail et d'une validation pour accord de la part du Prestataire. Il ne sera pas consenti à ces modifications après la signature du contrat.

LE PRESTATAIRE (sauf dans le cas du non-respect des présentes conditions) ne pourra annuler ou reporter la prestation ci-dessus nommée qu'en cas d'impossibilité de transport sans aucune possibilité secondaire (grève, annulation à la dernière minute de vol ou de train...) ou de problème de santé nécessitant un arrêt de travail de plus de 3 jours (présentation d'un justificatif). Il pourra également annuler en cas de mise en quarantaine dans le cadre de la Covid 19. Dans ce cas, il ne facturera que les frais engagés et non remboursables.

L'Organisateur pourra annuler selon les conditions ci dessous. Cependant en cas d'arrêté municipal, préfectoral ou national interdisant tout rassemblement ou en cas de « force majeure » (au sens juridique), il pourra annuler ou reporter la prestation. Dans ce cas il s'acquittera uniquement des frais engagés par le Prestataire (hébergement, part de location de véhicule, transport...).

Il ne sera consentie aucune annulation liée à la fréquentation de l'évènement.

En cas d'annulation par L'ORGANISATEUR, celui-ci s'acquittera des montants de prestation restant dus selon la répartition ci-dessous. (Sauf cas de force majeure comme indiqué ci dessus. Signature du devis faisant foi)

Après signature du devis : 100% du forfait déplacement

30 % du montant de l'intervention (hors forfait déplacement) *

Après signature du contrat : 100 % du montant total de prestation (conférence et frais annexes)*

* Après délai légal de rétractation de 14 jours.

La date et le lieu précis de l'intervention seront fixes une fois le contrat signé.

- Facturation et règlement

LE PRESTATAIRE fournira une facture concernant la prestation au plus tôt la veille de la prestation. La facture sera adressée aux coordonnées que l'ORGANISATEUR aura indiqué en tête du Contrat.

Si la facture doit être déposée sur une plateforme, l'Organisateur en aura préalablement informé le Prestataire en lui donnant les informations utiles.

La facturation sera composée de :

Montant de la prestation

Forfait déplacement

Frais administratifs liés à la structure porteuse (30€)

La facturation sera conforme au devis et au contrat signé en amont de la prestation.

La facture, adressée au plus tôt la veille de la prestation, est payable par virement sous 30 jours. En cas de retard, une pénalité s'appliquera (3 fois le taux légal + 40€ de frais fixes, conformément aux articles L441-10 et suivants du Code du commerce).

En vue de l'établissement d'un compte Tiers, le RIB du PRESTATAIRE est indiqué sur le contrat et sur la facture.

L'ORGANISATEUR s'engage à honorer le règlement dans ces délais même si ses conditions habituelles de règlement sont d'un délai plus important.

A défaut de règlement dans les délais consentis à la signature des présentes conditions, une indemnité de retard sera due . Cette indemnité de retard représentera 3 fois le pourcentage de l'intérêt légal du semestre au moment de la date limite de règlement + 40€ de frais légal de recouvrement (tel que prévu à l'article L441-10 à L441-16 et Art. 441-6, I al. 12 et D. 441-5 du code du Commerce)

En cas de litige l'association AMBO à Lorient (56) pourra être sollicitée pour une médiation. Si une médiation ne peut être mise en œuvre, le tribunal dédié sera sollicité à son tour. Pour ne jamais avoir à faire appel à ces structures, le Prestataire favorise la communication et prône le respect du travail de ses intervenants et de leur rémunération.

POUR LE PRESTATAIRE
Olivier CONAN
Président de l'association

L'ORGANISATEUR
Précédé de la mention « Lu et Approuvé »

Contact & réservation

Question de Famille – Isabelle Pénin

✉ contact@questiondefamille.org

☎ 06 32 70 00 79

🌐 www.questiondefamille.org

🔗 LinkedIn : [linkedin.com/in/isabellepenin](https://www.linkedin.com/in/isabellepenin)

📺 YouTube : @questiondefamille

Disponibilité interview : Téléphone, visio ou présentiel

Réponse sous 48h

Le refoulement du conflit ne peut conduire qu'à la violence généralisée.

Miguel Benasayag et Angélique Del Rey "Eloge du Conflit" La Découverte, 2014

Cette conférence gesticulée est une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur. Le respect des mentions d'auteur et l'utilisation des visuels officiels sont des conditions de diffusion de l'information.

